

VACCINATIONS COURANTES

Les séances de vaccinations courantes (recommandées par le calendrier vaccinal français) sont gratuites pour tous les Valentinois à partir de 6 ans.

- > Pensez à prévoir une pièce d'identité et le carnet ou la carte de vaccinations lors de votre venue au centre de vaccinations.
- > Les enfants mineurs sont vaccinés uniquement s'ils sont accompagnés d'un parent.
- > Un certificat de vaccinations peut être établi pour toute personne vaccinée au centre.

Retrouvez la liste des vaccins pratiqués :

valence.fr/service/centre-de-vaccinations

ou via la plateforme doctolib.fr

doctolib.fr/centre-de-vaccinations-internationales/valence/centre-de-vaccinations-publiques-et-internationales-de-valence?practice-496401

La vaccination contre la tuberculose (BCG) et le test à tuberculine ne sont pas pratiqués dans le centre de vaccinations de Valence.

Papillomavirus, à partir de 11 ans, fille et garçon, protégeons les, vaccinons les pour limiter les risques de cancer à l'âge adulte.



PÔLE SANTÉ DE LA VILLE CENTRE DE VACCINATIONS

4 rue du Clos Gaillard

Du lundi au vendredi,

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

04 75 79 22 14

vaccination@mairie-valence.fr

PÔLE SANTÉ DE LA VILLE

VILLE DE
VALENCE

CENTRE DE VACCINATIONS

VACCINATIONS COURANTES
À PARTIR DE 6 ANS

VACCINATIONS
INTERNATIONALES
À PARTIR DE 9 MOIS

VACCINATIONS INTERNATIONALES

Le centre de vaccinations de la Ville de Valence, agréé centre de vaccinations internationales, accueille, renseigne et propose des vaccinations tout au long de l'année, sur rendez-vous ou lors de campagnes ciblées.

Les séances de vaccinations courantes ou internationales ont lieu uniquement sur rendez-vous :

- > mardi de 8h30 à 12h30
- > mercredi de 8h30 à 13h30

La prise de rendez-vous se fait sur doctolib.fr.

A défaut, du lundi au vendredi par téléphone au 04 75 79 22 14 ou par mail à vaccination@mairie-valence.fr

Aucun renseignement d'ordre médical ne sera donné par téléphone.

Le saviez-vous ?

Le centre de vaccinations internationales de Valence, est ouvert à tous.



Plus de deux millions de Français s'envolent chaque année vers les tropiques. Un conseil médical est nécessaire afin d'évaluer les risques sanitaires de la destination, de vérifier les contre-indications liées au voyage (climat, altitude, transport...) et de planifier votre calendrier de vaccinations.

Le centre de vaccinations de Valence vous accompagne dans la programmation de ces vaccins.

Le médecin vous préconise, si besoin, un traitement contre le paludisme et vous conseille sur les mesures d'hygiène sanitaire indispensables et sur la composition d'une trousse de pharmacie. Pour plus de sérénité, il est recommandé d'envisager ces démarches deux mois avant le départ.

Penser à se protéger fait déjà partie du voyage.

- > Les vaccinations internationales sont payantes. La majorité des vaccins sont fournis sur place (coût entre 40 € et 119 €, sans prise en charge par la Caisse primaire d'assurance maladie). Retrouvez la liste des vaccins disponibles et leurs tarifs sur valence.fr
- > Le centre réalise également des consultations durant lesquelles des conseils sont donnés pour les voyages sans acte vaccinal. Cela représente un forfait voyageurs à 30 €.



PLANIFIER LES VACCINATIONS

La vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire pour certains pays et ne peut se faire que dans un centre agréé comme celui de Valence. Elle doit être programmée le plus tôt possible avant le voyage afin de respecter le délai d'immunisation.

Suivant la situation épidémiologique de chaque pays, des vaccinations sont particulièrement indiquées : hépatite A, encéphalite japonaise, méningite A,C,Y,W135, typhoïde, rage...

La préparation d'un voyage est également le moment de remettre à jour les vaccinations courantes telles que la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la polio et l'hépatite B nécessaires à tous, ainsi que les vaccinations de certains enfants et adolescents : rougeole-oreillons-rubéole, méningite C, pneumocoque, papillomavirus humain...

LE CAS DU PALUDISME

Le paludisme est une maladie parasitaire transmise par un moustique qui vit dans les pays tropicaux et pour laquelle il n'existe aujourd'hui aucun vaccin. Il est donc important d'éviter au maximum les piqûres de moustiques (moustiquaires, répulsifs, vêtements amples et longs dès le coucher du soleil) et de prendre un traitement préventif avant, pendant et après le séjour. Il existe plusieurs types de traitements à adapter selon la destination et la durée du voyage. Il convient donc d'en parler avec son médecin traitant ou lors de la consultation au centre de vaccinations.

AU RETOUR DU VOYAGE

Il est important de rester vigilant à votre retour :

- > Continuez la prise de l'antipaludéen selon la prescription médicale.
- > Devant toute manifestation clinique (fièvre, maux de ventre...) dans les jours ou les semaines qui suivent, n'hésitez pas à consulter un médecin en lui signalant votre voyage.